

Financer, accompagner et loger



21,5 M€* investis pour la **production de logements abordables**

et depuis 2018, **0,9 M€** dans les villes moyennes



153 aides et services** attribués
dont **72 ménages logés en logements familiaux**



1,4 M€*** d'aides auprès **des salariés des entreprises**



Construire et gérer

AL'MA, en action pour le logement mahorais

Créée en mars 2022, AL'MA la filiale immobilière dédiée à l'habitat mahorais a pour objectif de construire 5 000 logements abordables et durables en 10 ans.

85 mises en chantier

118 agréments obtenus

Chiffres clés 2023

Président



Nizar ASSANI HANAFFI (MEDEF)

Vice-président



Mohamed Soilihi AHMED FADUL (CFDT)

MEDEF

Nizar ASSANI HANAFFI
Hyndouoiti AYOUBA
Julian CHAMPIAT
Nazra SELEMANI

CPME

Houzali MAOULIDA

CFDT

Mohamed Soilihi AHMED FADUL

CFE-CGC

Anli BOUNOU

CGT

En cours de désignation

FO

Moulimou MAOUARD

CFTC

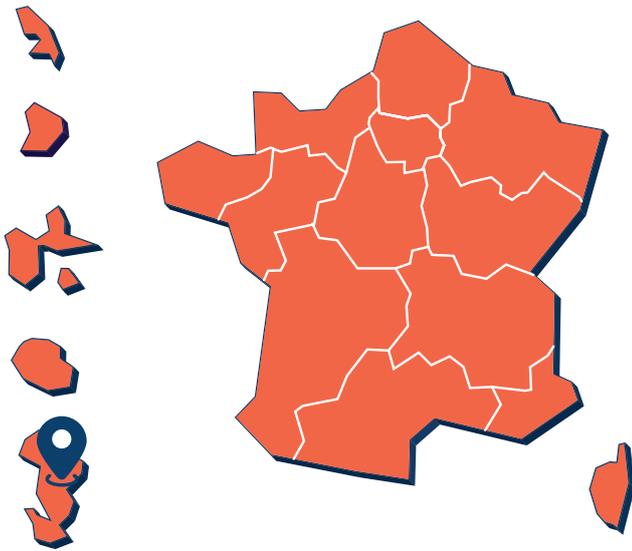
Laëtitia CILLON



Directeur régional : Ibrahima DIA

Référente du Comité territorial : Isabelle PREVOTS

dom@actionlogement.fr



Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région, département et région d'Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les départements et régions d'Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement.

Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventions-cadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.



Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés. Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.



Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.